ArTaLe architecture - Syndic
Lequeux Tanguy
9 rue Godart - 7090 Ronquières
0473419555 - info@artale-architecture.be
BCE: 0848.801.171
Matricule Ordre des architectes: 15.05.411

Ronquières, le lundi 13 juillet 2026

Note explicative pour le bien sis 111 rue de l'intendant à Molenbeek

Dans un premier temps, il y a lieu de préciser que le bien *sis Rue de l'intendant 111-113 (lot 3), cadastré selon titre section A 125 F 6 P0001* faisant l'objet de la demande appartient à Monsieur xxx xxx et Madame xxx xxx de nationalité française, domiciliés à xxx xxx

Messieurs xxx ont fait une offre sous condition d'octroi de permis. Dès lors, ils ont obtenu un mandat pour déposer le permis en leurs noms.

Enfin, l'objet de la demande du bien concerné ne porte uniquement que sur un changement d'utilisation passant de lieu de stockage à studio de bruitage.

A cet effet, pour répondre aux exigences acoustiques de la profession, deux studios d'enregistrement seront réalisés dans l'entrepôt. Il s'agit du principe de la boite dans la boite.
Aucuns sons de l'extérieur ne doivent pénétrer dans le studio par ces 6 faces ; ce qui garantit dans l'autre sens qu'aucuns sons ne seront perceptibles et audibles de l'extérieur.

Le studio1 devant respecter une volumétrie très précise tant en hauteur, longueur et largeur pour les fréquences sonores nécessite qu'il soit enterré de 1,7m de profondeur. Soit le niveau de sol des caves existante de la maison à rue.
Aussi, sur base d'une étude de stabilité et sondages réalisés au pieds des murs mitoyens et sur la dalle du quai de déchargement actuel, la démolition de la dalle de quai ainsi que la construction du studio 1, sur base de son implantation déterminée, n'entraineront et n'entraveront aucun changement de stabilité pour bâtiment existant et les mitoyens.
Le studio 1 à sa propre structure portante.